

Berne, le 9 septembre 2019

Session d'automne 2019 : recommandations d'AvenirSocial

Mesdames les Conseillères aux Etats, Messieurs les Conseillers aux Etats,

Par la présente, nous souhaitons vous communiquer notre position au sujet de quelques objets qui nous concernent et que vous traiterez à la session d'automne.

[AvenirSocial](#) est l'association professionnelle du travail social et nous représentons les intérêts des professionnel·le·s au bénéfice d'une formation tertiaire en travail social, éducation sociale, animation socioculturelle, éducation de l'enfance, ainsi que les maîtres et maîtresses socio-professionnelles. Ce que vous décidez en tant que parlementaire a des conséquences directes pour la profession, les professionnel·le·s et les bénéficiaires du travail social. En tant qu'association professionnelle, nous souhaitons que ces décisions soient favorables aux objectifs du travail social, à savoir l'habilitation des êtres humains afin qu'une participation autodéterminée à la vie sociale soit possible.

Pauvreté

[19.3953](#) – Motion CSEC-CE. Pauvreté en Suisse : monitoring régulier de la situation, traitée le 19 septembre

Recommandation : accepter

C'est une réalité en Suisse : près de 8% de la population est touchée par la pauvreté et 15% de la population est exposée au risque de pauvreté. Des données souvent oubliées dans notre pays privilégié. Si l'on disposait de données et d'analyses fiables, coordonnées au niveau national, sur l'efficacité des mesures de prévention et de lutte contre la pauvreté, une stratégie efficace pourrait être mise en place. AvenirSocial se félicite donc que la motion demande un cycle de monitoring de cinq ans sur l'évolution des indicateurs de la pauvreté.

Nous nous permettons toutefois de faire une remarque : parallèlement à un monitoring, d'autres mesures sont également nécessaires afin d'améliorer concrètement les conditions de vie des personnes touchées par la pauvreté – des mesures économiques mais aussi sociales, avec la participation de toutes les personnes concernées. C'est la position qu'AvenirSocial a toujours défendue dans le cadre du Programme national contre la pauvreté, qui s'est conclu en 2018.

19.3954 – Postulat CSEC-CE. Maintien du rôle stratégique de la Confédération en matière de prévention de la pauvreté, traité le 19 septembre***Recommandation : accepter***

Comme exposé plus haut, éviter la pauvreté et l'exclusion sociale est une préoccupation centrale du travail social. Selon notre perspective professionnelle, il est indispensable que la Confédération maximise ses compétences dans ce domaine.

Nous nous félicitons que le postulat se concentre sur les jeunes et les jeunes adultes. En effet, les études révèlent que les enfants de parents pauvres courent un risque élevé de vivre eux-mêmes dans la pauvreté, et un tiers des bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse a moins de 18 ans.

Droits de l'enfant**18.321 – Iv. cant. Genève. La détention administrative d'enfants doit cesser!, traitée le 9 septembre*****Recommandation : accepter***

Il est choquant qu'en Suisse, des jeunes mineur·e·s soient détenu·e·s en raison de leur statut migratoire, sans compter que cela a des répercussions sur leur santé physique et psychique. La Suisse a ratifié en 1997 la [Convention relative aux droits de l'enfant](#) et s'est ainsi engagée à respecter l'intérêt supérieur de l'enfant et à garantir une protection particulière à chaque enfant. En septembre 2015, le Comité contre la torture des Nations Unies a fait part au gouvernement suisse de ses inquiétudes sur la durée de détention administrative des migrant·e·s mineur·e·s et lui a recommandé de mettre en œuvre des mesures non privatives de liberté.

En plaçant des enfants en détention sur la base de leur statut de séjour, la Suisse ne remplit pas ses obligations contractuelles. Nous estimons qu'il faut changer cela de toute urgence.

Nous vous recommandons également d'accepter la motion suivante :

19.3633 – Motion Noser. Créer un bureau de médiation pour les droits de l'enfant, traitée le 12 septembre**Développement continu de l'AI**

Concernant le développement continu de l'AI, que vous traiterez le 19 septembre, nous vous renvoyons à la [position de l'Alliance AI](#), que nous soutenons dans son intégralité.

Nous vous remercions de tenir compte de nos revendications et restons à votre disposition pour toute question.

Avec nos meilleures salutations,

Annina Grob
Co-secrétaire générale

Tobias Bockstaller
Responsable études